

objet d'assurer aux voyageurs un service direct commode entre Halifax, Saint-Jean et Winnipeg, et le ministre m'a assuré qu'un wagon de luxe serait mis sur la voie en vue d'un service direct. Ce wagon de luxe, il en a certainement parlé. Cependant le service ne diffère aujourd'hui en rien de ce qu'il était au moment où cette promesse a été donnée. On peut toujours partir d'Edmunston, se rendre à Moncton, y passer la nuit, parcourir le lendemain une certaine distance, s'arrêter de nouveau pour la nuit, et avancer ainsi à raison de quatorze milles à l'heure; à peu de chose près le même service que nous avions auparavant. Ce que le ministre nous avait promis, c'était qu'en juin ou juillet nous aurions entre Saint-Jean et l'Ouest la même sorte de service qui se donne sur le Pacifique-Canadien. Si le ministre déclare avoir simplement voulu dire que nous obtiendrions un service direct à partir de Moncton, il se trompe profondément.

L'hon. M. REID: Le compte rendu fera foi de ce que j'ai dit. Seulement, si ma mémoire est fidèle, il s'agissait de savoir quand les voyageurs pouvaient quitter Halifax ou Saint-Jean et passer par le réseau de l'Etat pour aller à Winnipeg; car à cette époque, ils voyageaient sur le réseau du chemin de l'Etat jusqu'à Montréal, puis sur le Grand-Tronc, et faisaient ensuite la correspondance avec le Transcontinental à Cochrane. J'ai dit que vers la mi-juin il serait établi un service de voyageurs entre Québec et Cochrane, et ainsi les voyageurs pourraient aller de Halifax ou Saint-Jean à Lévis, traverser à Québec, et se rendre jusqu'à Winnipeg par le réseau du Transcontinental. Telle était bien ma pensée. Assurément l'honorable député ne s'imagine pas que pendant que nous acheminions deux trains directs par jour entre Halifax et Lévis sur le réseau de l'Etat, nous allions faire circuler un autre convoi sur le Transcontinental entre Moncton et Lévis, presque sans voyageurs.

L'hon. M. PUGSLEY: Que voulait dire le ministre, lorsqu'il nous donna l'assurance qu'il y aurait un service amélioré? A l'époque où le ministre a fait cette affirmation, et avant cela, les voyageurs pouvaient, tout en subissant des retards, utiliser un service mixte de marchandises et de voyageurs, pour se rendre de Moncton à Winnipeg sur le réseau de l'Etat. Ce service existait à cette époque. Or, le ministre affirma que nous aurions ce nouveau service. Si le ministre ne voulait que nous doter du service que nous avons aujourd'hui,

d'hui, alors il ignorait sans doute les conditions qui existaient à cette époque. Le ministre dit qu'il serait inutile d'établir un service de trains à voyageurs, puisque ce service existe sur l'Intercolonial.

L'hon. M. REID: Je veux dire des trains directs de voyageurs.

L'hon. M. PUGSLEY: Quand on a construit le Transcontinental, on visait à en faire un chemin transcontinental entre l'Atlantique et le Pacifique. C'est un superbe réseau, desservant une belle région, et les populations des Provinces maritimes et de l'Ouest ont droit, dans un délai légitime, d'obtenir un service convenable. On ne saurait ni coloniser le pays ni encourager les voyages, sans donner au public le service voulu. Dès que le Pacifique-Canadien eût commencé à circuler jusqu'à Saint-Jean, il établit un service régulier de voyageurs et il développa ce trafic. Aujourd'hui il fait un important trafic-voyageurs. Si j'ai bien saisi la pensée du ministre, voilà quelle était l'intention, et je regrette vivement qu'il ait fait croire au public des Provinces maritimes, qu'il allait donner un nouvel essor au Transcontinental et établir un vrai service transcontinental, tant pour les voyageurs que pour les marchandises.

L'hon. M. LEMIEUX: Je désire appeler l'attention du ministre des Chemins de fer sur la gare de Lévis. Lévis est probablement le point le plus important entre Montréal et le Nouveau-Brunswick. La gare a été détruite par un incendie, il y a deux ou trois ans, et celle que le Gouvernement a construite n'est qu'un hangar indigne de l'administration de l'Intercolonial.

Je le comprends, durant la guerre, le Gouvernement n'est guère disposé à construire à grands frais une gare digne d'un endroit de l'importance de Lévis. En même temps, si je consulte ma propre expérience et les observations faites à ce sujet par les voyageurs et par la presse de Québec et des environs, il me semble que le ministre, s'il ne peut entreprendre cette année de construire une gare permanente digne de l'endroit, devrait faire des améliorations à cette gare d'urgence. Le bâtiment est insalubre. J'y suis allé en hiver. J'ai vu des centaines de voyageurs entassés dans une chambre hermétiquement fermée, remplie de fumée, des femmes avec des enfants dans les bras, et sans sièges aux jours froids de l'hiver, alors que les trains sont ordinairement en retard. Je demanderais au ministre, s'il n'a pas l'intention de construire une